

Il existe une offre de services au domicile pour l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, malades ou en situation de vulnérabilité, mais ce service est souvent limité par le manque de moyens humains et matériels. De plus, les services de soins à domicile sont souvent financés par les départements, ce qui entraîne une disparité de services entre les départements. Il est donc urgent de trouver des solutions pour améliorer l'accompagnement des personnes au domicile.

Il est donc urgent de trouver des solutions pour améliorer l'accompagnement des personnes au domicile. Les solutions possibles sont :

- Mettre en place des services de soins à domicile financés par les départements.
- Mettre en place des services de soins à domicile financés par les collectivités locales.
- Mettre en place des services de soins à domicile financés par les associations.
- Mettre en place des services de soins à domicile financés par les particuliers.

## **[Communiqué] Il faut des moyens pour l'accompagnement des personnes au domicile : il y a urgence !**

7 janvier 2020

Depuis fin septembre 2017, La DGCS(\*) et la CNSA (\*\*) ont engagé un travail avec les fédérations de l'aide à domicile et les départements autour du financement de l'aide et de l...[Voir la suite](#) [1]

---

### **Source**

**URL:**<https://adef42.fr/actu-adessadomicileorg/communique-il-faut-des-moyens-pour-laccompagnement-des-personnes-au-domicile>

### **Liens**

[1] <https://adef42.fr/actu-adessadomicileorg/communique-il-faut-des-moyens-pour-laccompagnement-des-personnes-au-domicile>